

Orientations stratégiques pour l'UEPAL dans la décennie à venir (2015 - 2025)

Nos Églises protestantes alsaciennes et mosellanes bénéficient d'un riche héritage théologique et spirituel (Bucer et Calvin), culturel et patrimonial, voire social et politique (régime des cultes statutaires) qui a constitué le fondement de leur rayonnement pendant cinq siècles. En ce début du 21^e siècle, après plusieurs décennies de profondes mutations sociales et religieuses, ces précieux fondements ne suffisent plus à assurer l'avenir : vieillissement de la population, comportements consuméristes, baisse de la pratique religieuse traditionnelle et multiplication des nouvelles offres religieuses contribuent à affaiblir le socle traditionnel de notre implantation. C'est un redoutable défi, qui exigera des redéploiements de toute nature, humaine, financière, patrimoniale, mais cela représente aussi une chance pour une annonce renouvelée de l'Évangile et de nouvelles formes de la vie en Église.

1. Les orientations fondamentales

1.1. D'un héritage préservé à une identité protestante confessante

Notre héritage théologique, spirituel, culturel et patrimonial constitue une richesse dans laquelle nous pouvons continuer à puiser, mais nous sommes de plus en plus appelés à rendre compte de notre foi de manière audible et compréhensible par nos contemporains.

1.2. D'une priorité de desserte à une priorité de témoignage

Nous voulons rester une Église accueillant toutes les personnes quel que soit leur degré de cheminement dans la foi, mais nous ne saurions nous contenter d'être des « prestataires de services religieux ». Rendre compte de sa foi doit devenir de plus en plus l'affaire de chacune et chacun des membres de nos Églises.

1.3. D'une culture de clocher à une culture de projet et de l'individualisme à la solidarité

Le modèle paroissial, profondément ancré dans les mentalités, doit être renouvelé pour s'adapter au monde moderne et entrer dans une dynamique de projets partagés. De nouvelles formes de coopération et de mutualisation devront être inventées, afin de mobiliser au mieux des moyens humains et matériels que nous savons comptés.

1.4. D'une Église implantée à une Église impliquée

L'approfondissement de la formation des membres de l'Église et l'adaptation de la formation des pasteurs aux évolutions de la société sont indispensables. La diversification des ministères permettra de mieux répondre à la diversité des besoins et des attentes.

1.5. D'une Église singulière à une Église plurielle et ouverte

Notre diversité théologique et liturgique est une richesse à assumer pleinement, entre luthériens et réformés, orthodoxes et libéraux, piétistes et charismatiques,... Le défi est de vivre cette pluralité dans la communion.

2. Les priorités stratégiques internes

Il importe de concentrer les efforts sur la consolidation et le renouveau internes, où se situent les défis majeurs. Cela ne signifie surtout pas un repli identitaire ou conservateur, qui serait mortel à terme, mais l'insistance sur la nécessité d'édifier l'Église en renouvelant et en confortant ses membres. Les priorités stratégiques internes peuvent être résumées de la manière suivante :

2.1. Approfondir la réflexion théologique en Union

Dans le respect des deux traditions confessionnelles de l'Union, il s'agit d'approfondir la réflexion théologique commune, sur les fondements de la concorde de Leuenberg, afin que l'Union ne se limite pas à la gestion commune des moyens humains et matériels des deux Églises. De nombreux sujets théologiques, pastoraux ou éthiques peuvent être travaillés en commun, quitte à être validés par les instances respectives de chaque Église si nécessaire, les questions d'ecclésiologie étant spécifiques. Ces sujets pourront être travaillés sur un mode synodal en y associant largement les communautés.

2.2. Porter une attention prioritaire à la formation de l'ensemble des membres de l'Église et aux modalités de la transmission de la foi.

Une des faiblesses principales de nos Églises est la faible implication personnelle de beaucoup de ses membres, qui perçoivent l'Église avant tout comme un prestataire de services religieux. Sous le terme générique de formation, il faut entendre tout le travail d'approfondissement biblique ou théologique visant à évangéliser / ré-évangéliser (on parle quelquefois de la « seconde évangélisation ») les membres de nos paroisses pour que ceux-ci puissent s'approprier ou se réapproprier les fondements de leur foi et développer une réflexion théologique. Il s'agira également d'équiper les membres de nos Églises des compétences nécessaires pour la prise de responsabilité (membres de CP,...) ou l'exercice de ministères divers (animation, pédagogie, direction de chœur, écoute,...).

2.3. Adapter et accompagner les ministères au service de la nouvelle manière d'être en Église

Le « pastorocentrisme » qui a trop longtemps caractérisé nos Églises n'est plus viable, à la fois en raison de la diminution du nombre de pasteurs, lente mais réelle, mais surtout en raison de la diversité des besoins et des attentes. Il faut donc à la fois faire évoluer le ministère pastoral et encourager l'émergence de nouveaux ministères (diacres, assistants/tes de paroisse, animateurs/trices de jeunesse,...).

2.4. Évoluer vers de nouveaux modèles d'Église, en favorisant et généralisant la mutualisation des moyens

L'Église de demain devra être fondée sur une solidarité sectorielle concrète et qui engage, ainsi que sur des projets précis et réalistes pour conforter, vivifier ou recréer le tissu ecclésial local. Les ressources humaines sont précieuses et quelquefois rares, avec une exigence croissante de compétence et d'expertise. Il convient donc de les mutualiser chaque fois que possible. Beaucoup d'énergie est dépensée par ailleurs dans l'entretien d'un patrimoine qui n'est plus toujours adapté aux besoins actuels. Tout en s'appuyant sur les compétences locales, il faut soulager les paroisses de ces charges par des conseils techniques, juridiques et financiers, les encourager à mutualiser les locaux entre elles, avec des associations ou des collectivités locales.

2.5. Renforcer la synodalité dans nos modes d'organisation et de décision

Notre société se caractérise par une aspiration croissante à la participation citoyenne. Cette aspiration est perceptible aussi dans nos Églises. Elle est propre à motiver et dynamiser l'engagement des membres de nos paroisses. La culture du débat doit être favorisée à tous les niveaux, en particulier sur des sujets éthiques. Le développement de moyens de communication adaptés au monde actuel est indispensable.

2.6. Être vigilants sur les questions éthiques

Les Églises sont de plus en plus attendues sur les questions éthiques, à la fois par leurs membres confrontés à des situations nouvelles du fait de l'évolution scientifique et technologique, mais aussi par les professionnels experts peu préparés à ce type de réflexion et par les responsables politiques souvent démunis de références.

2.7. Développer une culture d'Église diaconale et missionnaire

La diaconie et la mission sont constitutives de la vie de l'Église : elles sont la signature en actes de la Parole proclamée. Cette incarnation du message de l'Évangile devrait se traduire par des projets concrets, même s'ils sont modestes.

2.8. Donner toute leur place aux jeunes

Les jeunes ne sont pas l'Église de demain, mais celle d'aujourd'hui. Pour ne pas tomber dans le « jeunisme » ou les vœux pieux pour attirer une jeunesse mythique, les jeunes doivent avoir toute leur place dans l'ensemble des domaines évoqués.

2.9. Être impliqués dans la vie culturelle

La culture constitue le lien fondamental entre humains d'une même société. Ce lien comporte une dimension religieuse qui « relie » l'humain à la transcendance de la beauté et du sens. Donner de la place à la vie musicale, à la littérature, aux arts plastiques, au théâtre et au cinéma est une manière d'être à l'écoute de nos contemporains et de témoigner de l'Évangile « autrement ».

2.10. Clarifier les règles de fonctionnement et d'organisation interne

En tant qu'organisation humaine, l'Église a besoin d'un cadre de référence qui facilite sa gouvernance et l'action de ses membres. D'importants efforts ont été faits pour l'élaboration du règlement général « Vivre en Église ». Il reste à compléter ce travail dans certains domaines.

2.11. Défendre et moderniser le statut local des cultes protestants

Si la question prioritaire de constitutionnalité de 2013 a conforté juridiquement le statut local des cultes, cet acquis ne doit pas être considéré comme définitif. Nous devons rester vigilants, ne pas nous replier dans une attitude défensive et viser la modernisation de ce droit. Le statut local apparaît comme une forme possible de relations constructives avec l'État et les collectivités, dans le respect de la laïcité des pouvoirs publics. Il confère des droits, mais aussi des devoirs à l'égard de la société.

3. Les priorités stratégiques externes

3.1. Instaurer des relations de confiance et de collaboration avec la Fédération protestante de France, dans le respect de notre spécificité régionale.

Nous devons jouer le jeu de la solidarité fédérative, cohérente avec notre propre diversité théologique interne et notre volonté d'être une Union d'Églises plurielle. Cette solidarité n'est pas contradictoire avec la défense de notre statut spécifique : à nous de le valoriser et d'en faire connaître les avantages et les contraintes.

3.2. Développer des relations de coopération active avec l'Église protestante unie de France, dans le cadre de la Communion protestante luthéro-réformée.

Nos relations anciennes avec l'Église réformée de France et l'Église évangélique luthérienne de France doivent être revisitées et clarifiées dans leur nouvelle configuration avec l'Église protestante unie de France, dans un esprit fraternel et solidaire.

3.3. Mener un dialogue œcuménique bienveillant et exigeant

Les relations avec l'Église catholique sont globalement très bonnes, mais nécessitent une vigilance sur certains points de divergence (statut local des cultes, enseignement religieux, difficultés locales de coopération,...). Le monde évangélique, en profonde et rapide évolution, demande à être mieux connu et reconnu dans ses diverses composantes.

3.4. Aller au-delà du dialogue interreligieux « officiel » consensuel et oser aborder les questions difficiles.

Le dialogue interreligieux est très confiant et fraternel au niveau « officiel » des responsables religieux, mais il évite les questions qui fâchent : liens entre religion et politique, place des femmes,... Le dialogue est également à favoriser et développer « à la base » pour lutter contre la méconnaissance et les préjugés.

3.5. Donner la priorité aux organismes internationaux de proximité

Les organismes internationaux sont indispensables pour manifester la solidarité confessionnelle et géographique entre les différentes Églises. Il faut cependant veiller à ce que leurs programmes traduisent nos préoccupations et que leur gestion soit maîtrisée.